

Prise de parole d'Olivier GRIMAITRE, Vice-Président du CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle), représentant des syndicats de salariés, mandaté CGT, lors de la visite officielle de Madame Elisabeth BORNE, Ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion, au GRETA 21 à l'occasion de la signature de l'avenant n°2 du PRIC (Pacte Régional d'Investissement dans les Compétences) le jeudi 10 mars 2022 à 13h30

Mme la Ministre, Mme la Haut-Commissaire, Mr le Préfet, Mme la Présidente du Conseil Régional, Mesdames et Messieurs les élu(e)s, Mesdames et Messieurs,

Je tiens tout d'abord à remercier Mr Rémy HEITE de nous accueillir aujourd'hui au sein du GRETA 21 et du pôle d'excellence des travaux publics à Domois. Je tiens également à saluer le fait que cet organisme de formation professionnelle pour adultes rattaché à l'Education Nationale permet de proposer, sous divers financements et à tout public adulte (demandeurs d'emploi, salariés, personnes en reconversion, jeunes de moins de 26 ans) une offre très diversifiée de formations professionnalisantes et qualifiantes.

Comme l'indique le CESE (Conseil Economique Social et Environnemental) dans un avis de janvier 2022, « la forte reprise de l'activité et le rattrapage économique observés après les confinements ont mis en lumière une problématique structurelle et récurrente : les tensions en recrutement.

Ce phénomène, qui touche fortement la France, est observé dans de nombreux pays de l'OCDE. »

La question est donc de savoir comment réduire les tensions sur le marché du travail ?

Plusieurs leviers sont en fait possibles pour répondre aux difficultés de recrutement. La formation est l'un d'eux.

En effet, les syndicats de salariés partagent l'analyse selon laquelle il est essentiel de miser résolument sur la formation des actifs et de poursuivre nos efforts en direction de ceux qui sont les plus éloignés du marché du travail.

C'est pourquoi, nous apprécions que l'Etat et la Région concourent, à travers le PIC et sa déclinaison régionale le PRIC, à déployer dans tous les territoires de Bourgogne Franche-Comté une offre adaptée de parcours de formation qualifiants, en réponse aux besoins de l'économie mais aussi des jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés.

L'amplification de ses actions et des moyens financiers et la prolongation du PRIC jusqu'à fin 2023 sont donc des bonnes nouvelles pour répondre aux besoins de compétences des entreprises et permettre aux personnes en recherche d'emploi de se former, se qualifier et s'intégrer durablement dans l'emploi.

Nous tenons tout de même à rappeler quelques éléments importants sur lesquels nous continuerons à être vigilants et exigeants dans la mise en œuvre du PRIC et de ses avenants. Il nous semble en effet important de :

- Tenir compte des réalités des personnes en répondant à leurs besoins et en les sécurisant dans leur parcours sans se limiter uniquement aux besoins immédiats exprimés par les entreprises
- Au-delà du développement de compétences, franchir un seuil de qualification et aller vers une certification complète dans un temps relativement court
- Pouvoir accéder à un accompagnement et une orientation avec un conseil en évolution professionnelle complet en allouant des moyens supplémentaires aux opérateurs du service public de l'emploi que sont Pôle Emploi, les Missions Locales, les CAP Emploi.....
- Pouvoir accéder aux formations sur l'ensemble du territoire régional, mettre à disposition en amont les moyens nécessaires pour permettre l'accès effectif à la formation (transports, restauration, hébergement éventuellement, moyens de garde....)
- S'appuyer sur les organismes de formation du service public de l'emploi (GRETA, AFPA, CNAM...) qui sont pour certains malheureusement en danger du fait de choix budgétaires nationaux désastreux.
- Accompagner plus globalement les organismes de formation dans la modernisation et l'adaptation de leur offre de formation dans ses contenus et ses modalités, mieux les soutenir financièrement
- Réduire l'illettrisme et la fracture numérique
- Prendre en compte les questions de développement durable pour mieux préserver notre environnement

Vous le voyez les organisations syndicales de salariés souhaitent la réussite de ces actions ciblées sur la formation et surtout l'accès à un emploi durable à toutes les personnes qui en sont encore aujourd'hui privées ou qui pourraient en être bientôt écartés du fait de l'évolution du marché du travail. Elles continueront donc à être partie prenantes de la mise en œuvre du PRIC sur le terrain et dans les instances paritaires.

Si la formation est certes importante, elle ne résoudra pas à elle seule les difficultés de recrutement.

En effet, il est fondamental que les employeurs et les branches professionnelles renforcent l'attractivité de certains secteurs d'activités et de certains métiers en améliorant grandement les salaires, les conditions de travail, la qualité et le sens du travail et qu'ils réduisent sensiblement les contrats précaires qui donnent une vision trompeuse de la baisse du chômage enregistrée actuellement.

Sans cet engagement fort, les formations proposées ne trouveront parfois pas preneurs et les résultats attendus dans le cadre du PRIC ne seront peut-être tout à fait à la hauteur.

Je finirai mon propos en remerciant tous les services de l'Etat, de la Région et d'EMFOR et tous les acteurs de l'orientation et de la formation professionnelles qui travaillent activement et efficacement à la mise en œuvre du PRIC en BFC et en vous demandant Mme la Ministre : même si je connais les échéances électorales toutes proches, que deviendra le PIC et les PRIC en 2024 !?